



La Gymnastique Volontaire & le Comité des Fêtes

de VILLENEUVE-SUR-AUVERS/MESNIL-RACOIN

organisent

# La Noctambule Gourmande

**Samedi 22 septembre 2018**

**RENDEZ-VOUS à 17h30 à la Salle Polyvalente**

Route de Noncerve à MESNIL-RACOIN

**Parcours de 11 km environ (soit environ 3h00) réservé aux bons marcheurs et ponctué de 2 arrêts :**  
**1/ Apéro - 2/ Collation Salée / Dessert / Café**

IMPORTANT :

- se munir d'une lampe torche (ou lampe frontale)
- prévoir des chaussures adaptées
- prévoir plutôt un pantalon qu'un short
- penser également au K-way ou au parapluie en cas de pluie
- prévoir de la crème anti-moustique

**Participation : 13 euros par personne - Réservation obligatoire – Inscriptions limitées à 90 personnes.**

*Pour tous renseignements complémentaires, contacter :*

Michèle Bemilli - michele.bemilli@wanadoo.fr ou 06 85 82 90 01

Marie-Claude Septier – jmc.septier@wanadoo.fr – 06 81 52 53 21

Joséphine Miart – miartj@hotmail.com – 06 79 95 30 48

Cécile Bemilli – ctb.idf@gmail.com – 06 16 03 67 47

✂-----

## COUPON DE RÉSERVATION

**À COMPLÉTER ET À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT**

**POUR LE 13 SEPTEMBRE 2018 (date limite)**

Par chèque à l'ordre de GV VILLENEUVE-SUR-AUVERS

- Par courrier à l'adresse suivante : GV de VILLENEUVE-SUR-AUVERS  
C/O Marie-Claude Septier – 6 impasse de l'Ancien Clos – 91580 VILLENEUVE-SUR-AUVERS
- Par mail : miartj@hotmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Mail :

Tél. :

Mobile :

Nombre de participants :

Règlement : 13 euros X Nombre de participants =

TSVP

## RÈGLEMENT

La randonnée se fait à allure raisonnable et est ouverte aux plus de 10 ans capables d'effectuer 15 kms.

Les enfants mineurs de – de 16 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'une personne désignée.  
Une autorisation parentale est demandée aux participants mineurs de plus de 16 ans.

Droit à l'image : tout participant prenant part à la randonnée accepte d'être pris en photo et autorise leur publication sans contrepartie dans le bulletin municipal de la commune de VILLENEUVE SUR AUVERS